



Conseil Général de
Villars-sous-Yens

CONSEIL GENERAL DE VILLARS-SOUS-YENS

Séance d'installation des autorités communales

Législature 2021 – 2026

Tous les électeurs/trices sont invités à participer à cette séance et peuvent, s'ils le souhaitent, devenir membre du Conseil général de Villars-sous-Yens. Celle-ci aura lieu le

lundi 26 avril 2021 à 20 heures 15

à la salle polyvalente de Yens, Chemin du Rossé 5

Le port du masque est obligatoire ainsi que la désinfection des mains à l'entrée du bâtiment.

Ordre du jour

1^{ère} partie sous la Présidence de Madame la Préfète :

1. Accueil
2. Désignation d'un/une secrétaire de séance
3. Désignation de deux scrutateurs/trices de séance
4. Appel
5. Assermentation des membres du Conseil
6. Assermentation des membres de la Municipalité
7. Assermentation du/de la Syndic/que
8. Election du (de la) Président(e) du Conseil
9. Election du (de la) secrétaire du Conseil

2^{ème} partie sous la présidence du nouveau Président :

10. Election du (de la) Vice-Président(e)
11. Election des scrutateurs/trices
12. Election des scrutateurs/trices suppléants/es
13. Election des membres de la Commission de gestion
14. Election des membres de la Commission des finances

15. Election des membres de la Commission communale de recours et autres commissions permanentes
16. Nomination des délégués/es et des délégués/es suppléants/es des associations intercommunales
17. Communications municipales
18. Propositions individuelles et divers.

Conseil Général de Villars-sous-Yens

Le Président


Pascal Gander

Secrétaire




Sonnenberg